

Aujourd'hui, pénurie de professionnel.les qualifié.es en crèche Demain, pénurie de bébés épanouis et réjouis !

Déclaration du collectif Pas de bébés à la consigne

Depuis 3 ans **Pas de bébés à la consigne**, avec des milliers de professionnel.les de la petite enfance, **a combattu la réforme des modes d'accueil** du gouvernement. Nous avons dit non : à un taux d'encadrement des bébés pouvant passer de 5 à 6, à l'accueil d'enfants en surnombre rendu possible tous les jours de la semaine ou encore à une surface minimale par enfant réduite dans les agglomérations denses en population. Mais rien n'y fait, mesure après mesure, le gouvernement Macron a sciemment dégradé les conditions d'accueil des bébés et alimenté la pénurie de professionnel.les.

Et "cerise sur la bouillie", malgré les mises en garde de toutes parts, celles de spécialistes de la petite enfance et de la commission des 1000 premiers jours, soulignant à quel point les bébés ont besoin de professionnel.le.s avisé.e.s et formé.e.s aux enjeux fondamentaux de leur développement, le gouvernement a au contraire décidé, au prétexte de la pénurie de professionnel.les qui s'aggrave, que des personnes sans aucun diplôme ni expérience auprès de jeunes enfants, au terme d'un simple parcours d'intégration d'un mois, puissent être recrutées en crèche pour une **proportion de 15% de l'effectif auprès des enfants**.

Confierions-nous nos enfants à un maître-nageur sauveteur sans formation ? Confierions-nous la construction de notre maison à une personne juste parce qu'elle est la reine des Legos ? Alors pourquoi les parents confieraient-ils leur bébé à des personnes sans formation ni expérience ?

Ni un jour, ni 1000 jours, c'est NON nous refusons cette grande braderie de l'accueil des tout petits !

Pas de bébés à la consigne réitère ses 20 propositions adressées aux candidats des élections ce printemps, dont :

- ▶ Une qualité d'accueil garantie par 1 professionnel.le pour 5 enfants et par au moins 50% de professionnel.les les plus qualifié.es en crèche.
- ▶ Un accueil en surnombre limité à 110% des inscrits en crèche.
- ▶ Une surface de 7m² minimum par enfant en crèche, garantie sur tout le territoire.
- ▶ L'élévation globale des niveaux de qualification des professionnel.les de l'accueil individuel et collectif par la formation initiale et la formation continue diplômante.
- ▶ L'alignement du coût restant aux familles sur la base du quotient familial quel que soit le mode d'accueil.

Et nous exigeons des mesures immédiates contre la pénurie de professionnel.les, passant par des revalorisations substantielles des salaires, par l'augmentation immédiate et massive des places en centres de formation pour les métiers de la petite enfance et par des conditions de travail dignes d'un accueil de qualité pour tous les bébés.

- ➡ **Contre la grande braderie de l'accueil des tout petits**
- ➡ **Pour le retrait de la réforme des modes d'accueil, en premier lieu de l'arrêté autorisant à travailler en crèche sans diplôme ni expérience**

**Pas de bébés à la consigne appelle à une journée de grève
le 6 Octobre 2022**, de tou.te.s les professionnel.le.s de la petite
enfance, avec les parents,

**Rendez-vous devant les grilles de
l'hôtel du département à 10h00
1 Avenue de la Préfecture 35000 Rennes**

**Facebook: @pasdebebealaconsigne35
Mail: pasdebebealaconsigne35@gmail.com**

